

La Maison-Dieu, 206, 1996/2, 33-45

Roland LETOURNEL

RÉCEPTION LITURGIQUE D'UNE PAROISSE NOUVELLE

« JE VENAIS pour enterrer ma petite paroisse et je viens de vivre une naissance... » Heureuse surprise pour qui, au diocèse de Coutances, n'avait suivi que de loin la révolution tranquille baptisée « Paroisses 2000¹ ». Étape décisive célébrée dans la joie pour ses nombreux acteurs. Ce fut vraiment la fête en effet ce dimanche 26 mars 1995, à Carentan, ville de six mille habitants dans un canton qui en compte le double. Seize « anciennes paroisses » se sont mises en marche pour fêter la création de la nouvelle paroisse Saint-Léon de Carentan.

L'évocation proposée ici s'intitule « Réception liturgique d'une paroisse nouvelle » en jouant sur trois harmoniques du mot : réception de travaux importants, action de recevoir et qualité de l'accueil. La richesse de cette célébration facilitera le deuxième objectif de cet article, la présentation de la réforme entreprise. Il suffira d'en expliciter les formulations allusives.

1. Le diocèse de Coutances en Normandie (France) a nommé ainsi la restructuration du territoire divisant par huit ou dix le nombre des paroisses. La dynamique choisie a été de parler avant tout de la création de nouvelles paroisses. La réforme est en cours (NDLR).

Après avoir évoqué dans une première partie l'actualisation de la mission de l'Église de toujours que veut être la paroisse 2000, une seconde partie développera la tentative d'inscription dans la société qu'elle poursuit, pour souligner en finale le nouvel investissement d'acteurs de l'évangélisation qu'elle implique.

ACTUALISER LA MANIÈRE DE L'ÉGLISE D'ÊTRE AU MONDE

Près de mille personnes prennent donc place dans la magnifique église gothique de Carentan. *Peuple de lumière baptisé pour témoigner* : ce chant-phare indique d'entrée la raison profonde de la réforme des paroisses en cours dans le diocèse. Plus encore que les monitions des animateurs, les groupes qui convergent vers l'autel donnent à voir la communauté en train de se constituer dans la diversité des âges, des situations, des vocations ; des panneaux évoquent les différents clochers, la variété des acteurs ecclésiaux. « Membres de ce peuple, divers et unis par une même foi, nous sommes appelés à témoigner, à vivre l'Évangile au milieu de nos frères les hommes... »

Tandis que les panneaux sont immobilisés, animateurs et lecteurs vont mettre l'événement en perspective historique ; l'orgue pour sa part improvise avec bonheur de brefs interludes permettant d'enjamber les siècles sans trop de dommages ! « Depuis toujours le peuple de Dieu est en marche. Depuis ses origines l'Église franchit les étapes. Elle s'adapte aux différentes époques pour réaliser sa mission, pour faire vivre les membres du peuple chrétien. » Et l'animateur d'inviter à écouter quelques textes de la Bible et de l'histoire de l'Église. Après le raccourci de Dt 6, 21-23, mettant un trait d'union entre la sortie d'Égypte et l'entrée dans la Terre promise, apparaît la fondation de l'Église de Jésus Christ qui, dès la première communauté à Jérusalem, « adopte un mode de vie original » (Ac 2, 42-47). Voilà déjà la dispersion et les premières plantations de l'Église dans les grandes villes, la communauté faisant eucharistie « là où est

l'évêque ». Les campagnes à leur tour « ont reçu l'annonce de l'Évangile. Il est devenu habituel de construire des églises. La situation entraîne les chrétiens à s'organiser autrement. » De ces deux points d'appui, vers l'an 250 et vers 450, l'assemblée est conduite à se transporter au XII^e siècle où les paroisses sont pratiquement instituées dans leur forme actuelle... « À chaque époque, l'Église a trouvé des réponses adaptées », ponctue l'animateur, avant d'inviter l'assemblée à « tenir en éveil la mémoire du Seigneur en chantant ce Dieu qui conduit son peuple et le renouvelle sans cesse. »

Accueillir l'avenir

Vient alors, stylisé, le dessin de l'étape qui précède et motive la réforme actuelle. Commentaires à deux voies, séquences musicales et déplacements des panneaux piquent l'attention, sans l'emprisonner dans des détails. Un rappel d'un passé encore récent, conjugué à l'imparfait, schématise les attitudes qui ont marqué des décennies. « À chaque commune correspondait une paroisse. Commerces, artisans, écoles, agriculteurs y vivaient nombreux... » Pendant la lecture de ce texte, les « clochers » se sont dispersés dans l'église. « Un peuple, un clocher, un curé : la belle époque disent certains ! Mais les temps ont changé... » Les « clochers » se sont rapprochés au cours de la lecture. « Le regroupement de quelques petites paroisses convient de moins en moins pour une animation dynamique de la vie en Église », commente l'animateur en situant la réforme actuelle à la dimension du pays tout entier. « La mission appelle à une réorganisation plus large. »

Dans le diocèse de Coutances, après un temps d'incubation dans les conseils pastoraux, « équipes de tâches et divers lieux de reprise des responsabilités avec le souci d'accélérer le pas », le processus s'est développé en deux phases, que le nouvel évêque définit lui-même ainsi : « 1990-1991, étape de réflexion : prendre acte de la situation humaine, des changements intervenus et à prévoir

aussi bien en campagne ou autour des villes qu'en ville, entendre les questions, les réactions, les suggestions des gens. Étudier aussi la paroisse, ce qu'elle est, ce que nous pouvons en attendre. » Un livre blanc en a présenté les résultats. Sur ces bases un forum diocésain, réunissant quatre cents personnes, a mis en route la deuxième étape. « 1991-1992, un travail très concret : localement, comment réaménager notre vie paroissiale pour un meilleur service des catholiques et une meilleure évangélisation ? » Un intense travail de recherche appliquée s'est alors effectué dans tout le diocèse, traduisant sur cartes les hypothèses de futures paroisses, avançant des propositions pour la création de communautés-relais, formulant des recommandations pour les animateurs, les moyens à se donner... Le passage à l'acte dépend alors des intéressés. Ni brusquer, ni laisser traîner. Mûrir la décision. « Après avoir pris l'avis du Conseil presbytéral et après avoir informé et pris l'avis du conseil paroissial de l'ensemble concerné », l'évêque décide alors et décrète la nouvelle paroisse. Les cinq premières se sont décidées en 1993. À la fin de 1995, vingt paroisses 2000 étaient érigées ; elles en ont remplacé 164. Environ quatre fois autant de créations prendront le relais des 506 anciennes restant à rénover.

Ces phases de maturation sont à la fois marquées d'espérance et d'incertitude, les plus décontenancés étant les croyants qui ne fréquentent la paroisse que très occasionnellement. Le célébrant, dans son homélie, n'a pas éludé ce sentiment de « nostalgie d'une époque où la vie de nos villages était forte et conviviale. Mais ce n'est pas la faute de l'Église, ce n'est la faute de personne si la société a transformé nos modes de vie. Et si l'Église — je veux dire le diocèse, nos paroisses — avait refusé d'évoluer, qu'auriez-vous dit ? Vous auriez dit ce que pense la majorité des Français : la vie chrétienne était bonne pour autrefois. Elle était liée à l'organisation des villages mais elle ne nous concerne plus aujourd'hui puisque nous ne vivons plus de la même façon que nos ancêtres ! L'événement que nous vivons ce matin est par certains côtés un constat de mort... Mais la vie chrétienne,

elle, n'est pas morte... Elle n'est pas liée à la répétition du passé. Elle est l'accueil de l'avenir, car elle nous tourne, toujours, vers l'attente du Christ ressuscité qui vient à notre rencontre ».

Ensemble nous ferons une Pâque

L'animateur tresse alors, dans un audacieux condensé, la décision juridique, une expression de foi pascale et un acte d'espérance communautaire ! « Le 16 avril 1995. Jour de Pâques, juridiquement nos seize paroisses cesseront d'exister. Une nouvelle et unique paroisse Saint-Léon de Carentan sera créée. À Pâques, Jésus est vivant après avoir connu la mort. Nous ferons une Pâque, un passage. Nous mourrons à une certaine manière de vivre la paroisse pour renaître, ensemble, à un bel avenir. » L'assemblée peut alors prendre acte gravement du décret épiscopal, lu par son représentant.

L'effigie de saint Léon, né à Carentan, est disposée au centre de l'église. Les « clochers » prennent place... « La nouvelle paroisse est là symboliquement sous nos yeux », souligne à mi-voix un animateur. « Tournés vers l'avenir, nous marchons. Comme un peuple qui espère... » L'évêque, ne pouvant être présent, a enregistré un message d'encouragement et d'impulsion missionnaire donnant à l'événement local sa pleine dimension diocésaine. L'assemblée écoute avec attention. « Si vous devenez une paroisse vivante et fraternelle, un nouveau visage d'Église apparaîtra et l'Évangile pourra être proposé largement... L'Église de demain pousse silencieusement au cœur de toutes ces transformations. Un jour elle se révélera à vos yeux étonnés. Marchez avec confiance. »

INSCRIRE LA PAROISSE DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

« À quoi sert la liturgie ? » se demande un article de l'encyclopédie *Théo*. « La liturgie permet de faire société

avec Dieu et avec les hommes, à travers des symboles... » Les chrétiens ne sont pas les derniers des citoyens à s'engager dans la gestion des changements qui affectent notre société, avec une originalité plus ou moins repérable d'ailleurs. Pour ce qui est du réaménagement de leurs structures propres, ils ne sont pas en reste non plus, à en croire la réflexion de plusieurs maires admiratifs, ou quelque peu narquois : « Dans l'Église, vous êtes en avance sur nous » (sous-entendu bien français : pour une fois) ! La paroisse 2000 semble en effet bien partie pour contribuer à la recherche d'un esprit nouveau dans la refonte parfois trop administrative ou conflictuelle des structures de la vie sociale, tout en travaillant sur ses propres réformes.

Pour ne parler que de l'aménagement du territoire, dans un département comme la Manche, le regroupement en « communautés de communes », en « districts » ou autres formes juridiques d'association est assez spectaculaire. Qu'il s'agisse des écoles, des hôpitaux, de l'eau, de l'électricité, du remembrement des terres, etc., de nouveaux projets vont bon train. Mais ce n'est pas sans remuer quantité de questions, de regrets, d'impatiences, de rivalités aussi entre voisins, voire de haines ancestrales. Phénomènes connus en rural, mais réels aussi dans une agglomération comme Cherbourg, qui frôle les cent mille habitants, hésitant depuis des années à faire le pas de la « communauté urbaine » vers le « grand Cherbourg » fusionnant ses six communes dans l'espérance d'une meilleure gestion.

Comme l'exprime le *Rapport Dagens* au début du troisième chapitre, « il existe une sorte de causalité réciproque entre les diverses transformations qui affectent la société et l'accueil qui peut être fait à la proposition de la foi » — ou, du moins ici, à des initiatives de croyants (voir CFL, n° 27, § 5). La nouvelle paroisse entre, si l'on peut dire, en dialogue structurel avec la société dans son effort de réorganisation de l'espace. Et c'est dans cette recherche d'un nouvel être ensemble qu'elle inscrit des lieux de proposition de la foi réinventés. La contribution la plus pertinente de la paroisse 2000 à ces essais de réamé-

nagements socioculturels me paraît résider déjà dans la structuration nouvelle de la paroisse. Et ce, de deux points de vue : par sa définition géographique et juridique, et du fait de ses composantes et de ses disponibilités nouvelles.

Attirante innovation

En ajoutant un simple mot à la perspective impulsée par les évêques de France (Lourdes 1994, 1995), il s'agit bien pour la paroisse nouvelle de vivre et « proposer la foi dans la société actuelle ». La diminution progressive du nombre de prêtres a obligé à « regrouper » plusieurs paroisses autour d'un même curé. Ces regroupements ont éveillé d'autres intérêts que celui de gérer la pénurie : participation plus étoffée, qualité des offices, équipes liturgiques plus actives et diversifiées... Mais, ces « secteurs paroissiaux », « ensembles pastoraux », aux vocables imprécis et aux frontières à géométrie variable, faisaient davantage figure de rapiéçage que d'innovation attirante. La paroisse 2000 introduit une autre logique. Elle aboutit à une création nouvelle. Après toutes les consultations nécessaires — et ce n'est pas une formule de style, un vicaire général en sait quelque chose —, les six, douze ou quinze « anciennes paroisses », déjà ou partiellement regroupées précédemment, sont juridiquement supprimées. Une nouvelle paroisse est créée, prenant un nom nouveau. Sans doute les chrétiens « devancent-ils » là quelque peu les aspirations, combien difficiles à concrétiser, des collectivités locales à se réorganiser en entités viables dans le contexte d'aujourd'hui. Non sans nostalgie, on l'a dit, et même quelques aigreurs. Mais la décision est sans reprise. « Nous formons une seule et unique paroisse », conclut l'animateur...

Après un nouveau jeu de panneaux et de musique, animateurs et lecteurs poursuivent l'invitation à une bonne « réception » communautaire de la réforme : « La paroisse Saint-Léon de Carentan est grande. Il est important que l'Église garde une proximité avec les gens. C'est pourquoi

sont créées dans le même temps des communautés-relais. Il en existe déjà quatre... » L'essentiel est formulé pour être liturgiquement reçu. Mais quelques explications sont dues au lecteur. Les communautés-relais trouvent leur inspiration dans les divers essais de « communautés ecclésiales de base », pris en compte par exemple dans l'encyclique *Redemptoris missio* (n° 51) ou dans *Christi fideles laici* (n° 26). Leur champ d'action ne se confond pas, en le localisant, avec celui de la paroisse. La paroisse assure « les grands services » que sont la vie liturgique et sacramentelle, la catéchèse et la formation, la communication, les équipes de mouvements, les aumôneries scolaires et d'hôpitaux, le souci des vocations, la gestion matérielle et financière, le lien avec les instances diocésaines.

Nouvelles composantes

L'objectif des communautés-relais est avant tout de vivre la mission par la proximité. Ses tâches sont alors de susciter des initiatives en réponse aux besoins perçus dans l'attention aux personnes et aux réalités locales, aux détresses repérées, de faire circuler l'information auprès des jeunes, des enfants en âge d'aller au catéchisme et de leurs familles, de suivre les malades, les personnes âgées, animer la prière locale et préparer les liturgies touchant les « proches » (mariages, inhumations, fêtes locales), organiser l'entretien de l'église et des locaux s'il y en a dans le village ou le quartier, être en rapport avec les autorités locales, assurer le lien avec le curé et l'équipe d'animation paroissiale. Les communautés-relais existent par rapport à un lieu de vie ; elles ne sont pas un découpage territorial de la paroisse. En rural, les anciennes paroisses ou ensembles paroissiaux n'ont pas d'office à être baptisés communautés-relais s'il n'existe pas de communautés humaines. Contrairement à la paroisse, la communauté-relais n'a pas d'« existence juridique ». « Ces communautés décentralisent et articulent la communauté paroissiale, à laquelle elles demeurent toujours unies, elles s'enracinent dans les milieux popu-

lares et ruraux, devenant un ferment de vie chrétienne, d'attention aux plus petits, d'engagement pour la transformation de la société. [Elles] sont de cette manière un instrument d'évangélisation et de première annonce ainsi qu'une source de nouveaux ministères... » (RM n° 51).

De beaux témoignages de mise en route et de premiers fonctionnements commencent à s'écrire, en rural surtout. Le conseil épiscopal est heureusement surpris de la rapidité, de la disponibilité et de la volonté inventive de nombreux chrétiens. Les essais en ville sont encore très balbutiants. Certains protagonistes sont hésitants quant à leur pertinence en milieu urbain. Les relations marquantes se vivent moins en quartiers qu'en réseaux, du moins pour les villes moyennes et pour les jeunes en particulier. Si les mouvements d'apostolat des laïcs partant de cette intuition n'existaient pas... il faudrait les inventer. D'autres ne renoncent pas, car il y a « plusieurs demeures » pour l'évangélisation, et la perspective suscite un nouvel intérêt chez des chrétiens responsables. Sans doute faudrait-il se donner rapidement des moyens adaptés, par exemple des fiches, simples et régulièrement fournies, de partage autour d'un texte biblique, ouvrant le regard sur le voisinage, invitant à proposer des initiatives... Cette composante nouvelle et essentielle de la paroisse n'est pas exclusive d'autres formes de communautés s'articulant avec elle sans pour autant en émaner. « Les paroisses demeurent les lieux où les fidèles de sensibilités différentes communient dans la même liturgie, où les mouvements spécialisés se rencontrent » (le pape aux évêques de la région Nord, DC n° 2045). La paroisse est un des premiers lieux où s'entrecroisent les fils de trame que représentent les mouvements, les services et associations de fidèles et les fils de chaîne que sont les instances territoriales de l'Église diocésaine. De leur consistance et de leur agencement dépendent la beauté et la solidité du tissu ecclésial.

Distance et proximité

Une telle recomposition de l'espace pastoral et liturgique inscrit une bienfaisante tension entre proximité et

distance. L'évolution démographique redistribue les populations : fonte de communes rurales au profit des bourgs mieux lotis en emplois, réaménagements des centres-villes et des banlieues, et non moins fonte des effectifs des fidèles et des pasteurs obligent à trouver la dimension optimale pour une paroisse actuelle. D'ampleur suffisante celle-ci permet des rassemblements plus dynamiques, des liturgies plus vivantes et attractives, en particulier pour les jeunes et les « recommençants ». Elle peut davantage exercer son rôle de premier lieu de rassemblement de « voisins ». Mais le risque est grand qu'elle s'éloigne progressivement des personnes et de leurs réalités quotidiennes, voire dominicales ! L'existence de communautés-relais ainsi que d'autres types de communautés locales n'a pas pour seul effet de prévenir de telles dérives, mais plus profondément elle permet d'articuler et d'enrichir la vie paroissiale, accentuant ainsi par une réelle pluralité sa note de catholicité. Ce souci était manifesté dans la célébration elle-même par la présence des responsables des premières communautés-relais existantes ; un membre de l'Action catholique a lui aussi exprimé ce que les différents mouvements « offrent chez nous pour soutenir les baptisés dans leur volonté de témoigner ».

Paroisses et communautés-relais, ces deux « lieux » sont bien sûr aussi communautaires l'un que l'autre ; ils le sont différemment. En tension d'une certaine manière. Tension bénéfique, signe de santé. Cela met du jeu, permet l'interaction entre le proche et l'espace-plus-large (pour ne pas utiliser le terme « lointain » qui sonne souvent de façon péjorative). Ce qui est vrai des individus ne l'est-il pas aussi des communautés : la nécessaire prise de distance pour qu'advienne le sujet ? La communauté chrétienne, dans son ensemble, peut aussi par là actualiser sa manière — communautaire — d'être disciple du Dieu qui s'est fait proche en restant Autre. Et inscrire, dans le contexte actuel, la tension sans laquelle il n'est pas d'Église, communion et mission, dispersion et rassemblement.

SUJETS ET ACTEURS

L'homélie du vicaire épiscopal, Hippolyte Simon, partait d'une parabole de son cru. Le feu consume d'abord le milieu des bûches ou des broussailles. Quand il diminue, si personne n'intervient « pour rattiser le feu », selon une savoureuse expression locale, il ne reste que des tisons noircis « et, chose curieuse, le vent qui contribuait à activer le feu au centre, contribue à éteindre les morceaux isolés ». Excellente introduction à la présentation faite ensuite par le curé de Saint-Léon de Carentan, Bernard Jehan, des bâtisseurs et responsables de la paroisse : l'équipe d'animation pastorale, le conseil pastoral, les responsables des communautés, des mouvements, des aumôneries. Et tout le peuple d'exprimer sa foi en Église, « au moment d'adhérer à la nouvelle paroisse ». Puis la procession d'offrande visualise la participation active de tous, « peuple aux membres divers, peuple vivant sa foi en des situations et des lieux bien différents ». « Tous » suppose l'engagement de « quelques-uns ». Cela aussi est signifié. Apportent leurs offrandes symboliques des tout-petits, deux enfants, des jeunes, des scouts, des gens du voyage, des adultes, un couple, des retraités, des malades, des handicapés, des religieuses, des chrétiens engagés dans la vie associative, dans la cité...

Coresponsables comment ?

Et voilà de nouveau reçue liturgiquement l'exhortation de l'évêque, le père Jacques Fihey, à « mettre en œuvre la coresponsabilité », selon le titre du document qu'il a publié dans le bulletin diocésain du 22 février 1995. « La création de paroisses nouvelles et de communautés-relais nous invite à vérifier que nous vivons bien la coresponsabilité. Il y a plusieurs manières de la vivre. Dans les mouvements, ce sont les laïcs qui sont responsables ; même s'il a une place importante, l'aumônier ne dirige pas le mouvement. En paroisse, la figure de la cores-

ponsabilité est tout autre. Le responsable, c'est le curé. C'est lui qui doit décider, comme l'évêque pour le diocèse. Mais il lui faut plus que jamais vivre son ministère en coresponsabilité avec les laïcs. »

Ce document examine ensuite les différents lieux d'intervention des acteurs, ce pour quoi ils sont appelés ou reconnus, ce qui relève ou non de leur compétence. Des précisions et des critères de vérification sont donnés au sujet des conseils (pastoral et économique), de l'équipe d'animation paroissiale (EAP), des communautés-relais. Le rôle des conseils n'est « que » de conseiller — et c'est très engageant. L'EAP « agit ». « Son objectif est de permettre de faire reposer l'action pastorale sur une équipe et non sur le seul curé. Elle est composée des ministres ordonnés en activité (avec une certaine souplesse pour les diacres du fait de leur travail professionnel) et des animateurs pastoraux. » Suit une définition de ce nouveau type de partenariat. « L'animateur pastoral coopère à l'exercice du pouvoir de gouvernement » (C. 129, § 2).

Objectifs et rôles des communautés-relais sont dessinés. « Elles regroupent des chrétiens aussi représentatifs que possible. Quelques-uns d'entre eux (habituellement trois) sont choisis comme responsables et reconnus explicitement comme tels par le doyen ou le vicaire général [quand il s'agit de la paroisse du doyen]. Les réunions sont animées par les responsables. Le curé n'y participe ordinairement pas, et quand il est là il n'en est pas l'animateur... » Souci, là encore, de laisser le jeu nécessaire pour une véritable articulation des responsabilités et des vocations. « Une formation adaptée sera régulièrement proposée, ainsi que des outils de travail et d'évaluation. Un aide-mémoire sera remis aux responsables lors de leur reconnaissance... » Et de fait ces moyens de formation et de vérification sont déjà mis en place.

Ajuster nos vocations

Après un an d'existence de leurs communautés, des responsables disent : « On s'usera vite si on manque de

spiritualité. C'est aussi notre rôle de nourrir la foi des membres de nos communautés. Et sur-le-champ de se donner quelques moyens : un temps pour « faire un partage d'Évangile », des moments de prière. « La coresponsabilité, chance pour l'Église », concluait le document du père Fihey. « Oui certainement, si nous la vivons bien ! » ... Dans ce « nous » ecclésial, chacun est invité à reconsidérer sa part de responsabilité. Une double conversion est en jeu : celle des curés appelés à partager les responsabilités et pouvoirs qu'ils exerçaient souvent seuls. Celle des laïcs parfois plus habitués à aider monsieur le curé qu'à agir en partenaires. Et pour les deux, appel à réajuster leurs vocations différentes. Conversion tout autant spirituelle que pastorale.

L'eucharistie, source de la mission, a bien sûr parachevé la célébration, puis une expression gestuée des jeunes a précédé l'envoi : « Qui nous présentera l'Église comme une aubaine ? Vous connaissez Jésus ? A-t-il besoin de nous ?... Allez, reprend le diacre, on vous attend dehors. Dieu sort avec nous. Pour tailler les pierres à la dimension de son Amour. »

L'heureux curé de Saint-Léon de Carentan a bien traduit la portée de cette célébration d'exception : « la seule présentation des raisons d'un changement n'entraîne pas l'adhésion. Une fête nous semblait devoir permettre au plus grand nombre de bouger intérieurement... » Fête réussie. Qu'il en soit ainsi de tout ce qu'elle a voulu signifier et impulser. Et déjà de nouveaux semeurs partagent la joie des moissonneurs.

Père Roland LETOURNEL